



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic**

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ D'ABITIBI-EST
VILLE DE MALARTIC**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juin 2012 du
conseil municipal de la Ville de Malartic tenue au 901, rue
Royale à Malartic à compter de midi.**

Avis de convocation : conformément aux *articles 323 et 338 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*, un avis de convocation pour la présente séance fut signifié à tous les membres du conseil.

M. le maire suppléant, Martin Ferron, préside la présente séance.

Sont aussi présents :

Mme Sylvie Daigle, conseillère, district 1
M. Martin Ferron, conseiller, district 2
M. Jude Boucher, conseiller, district 3
M. Daniel Magnan, conseiller, district 5
M. Jean Turgeon, conseiller, district 6

Sont absents :

M. André Vezeau, maire
M. Guy Morrissette, conseiller, district 4

Sont également présentes :

Mme Lucie Roger, directrice générale et trésorière
Mme Nathalie Touzin, directrice du Service d'urbanisme
Me Claudyne Maurice, avocate, greffière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire suppléant souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum (art. 321, L.C.V.) et déclare la séance ouverte.

**RÉSOLUTION
2012-06-267**

1.0.- Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Turgeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER l'ordre du jour ci-dessous;

Adoptée.

ORDRE DU JOUR

- 1.0.- Adoption de l'ordre du jour ;
- 2.0.- Assemblée publique de consultation : premier projet règlement modifiant le règlement de zonage #377 afin de créer la zone EV-10;
- 3.0.- Avis de motion d'un projet de règlement modifiant le règlement de



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

zonage #377 afin de créer la zone EV-10;

- 4.0.- Adoption du second projet règlement modifiant le règlement de zonage #377 afin de créer la zone EV-10;
- 5.0.- Embauche de l'inspecteur en bâtiment;
- 6.0.- Levée de la séance.
- 2.0.- Assemblée publique de consultation : premier projet règlement modifiant le règlement de zonage #377 afin de créer la zone EV-10**

Madame Nathalie Touzin, directrice du Service d'urbanisme, explique le projet de règlement. Essentiellement, l'objet de ce règlement est de modifier le règlement de zonage #377 afin de créer la zone EV-10.

- 3.0.- Avis de motion d'un projet de règlement modifiant le règlement de zonage #377 afin de créer la zone EV-10**

AVIS DE MOTION est donné par M. le conseiller Daniel Magnan qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure de ce conseil, un projet de règlement dont l'objet consiste à modifier le règlement de zonage #377 afin de créer la zone EV-10.

RÉSOLUTION
2012-06-268

- 4.0.- Adoption du second projet règlement modifiant le règlement de zonage #377 afin de créer la zone EV-10**

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Turgeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le second projet de règlement modifiant le règlement de zonage #377 afin de créer la zone EV-10, tel que présenté;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2012-06-269

- 5.0.- Embauche de l'inspecteur en bâtiment**

CONSIDÉRANT QUE le Comité de sélection recommande d'embaucher Mme Lyne Potvin à titre d'inspecteur en bâtiment;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'EMBAUCHER Mme Lyne Potvin à titre d'inspecteur en bâtiment aux conditions prévues à la convention collective des cols blancs, classe 9, échelon 1, en poste le 9 juillet 2012 ;

QUE la durée de la période de probation est de six (6) mois ;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2012-06-270

- 6.0.- Levée de la séance**



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic**

L'ordre du jour étant épuisé à 12h20,

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE CLORE la présente séance.

Adoptée.

(A large diagonal line is drawn across the page, likely indicating that the rest of the document is blank or that the content is illegible.)

MARTIN FERRON
MAIRE SUPPLÉANT

ME CLAUDYNE MAURICE
GREFFIÈRE